Le fonctionnement de la Commission n’est pas satisfaisant :

- difficultés à planifier nos réunions (disponibilité des membres, éloignement géographique)

- manque de réactivité devant les infractions au règlement ou les cas de supériorité manifeste

- difficultés à obtenir des réponses de certains clubs

- communication essentiellement par mail avec dérives…

A côté de la Commission, je propose **la création d’un Bureau** à l’effectif plus restreint.

La Commission conserve ses attributions et se réunit aux mêmes fréquences qu’actuellement. **Elle** **délègue le suivi du règlement au bureau.**

**Rôle du Bureau** : veiller au respect du règlement notamment :

- validation de la catégorie des nouveaux licenciés en début et en cours de saison

- gestion du Challenge

- suivi des points pour les changements de catégorie

- décide des montées en catégorie supérieure lors de supériorité manifeste

- accorde les descentes en catégorie inférieure en cours de saison

- régler les litiges, le plus souvent possible les éviter : des membres du Bureau (pas tous bien sûr) devront être présents lors des épreuves. Ils devront :

- s’assurer que les coureurs qui viennent de changer de catégorie (victoire, points ou supériorité) s’inscrivent bien dans leurs nouvelles catégories.

- vérifier, lors de la publication des résultats, que les 10 premiers de chaque catégorie sont dans la bonne catégorie. Cela ne devrait pas être trop compliqué car on connait à peu près tous les coureurs. Nécessité d’être en possession d’un listing club à jour pour les garçons « inconnus ». Le nom des membres du Bureau sera communiqué au club organisateur. En cas d’infraction, les membres du Bureau interviennent auprès de l’organisation. Dans les chronos, reclassement dans la bonne catégorie. Dans les courses en ligne, reclassement dans la bonne catégorie mais à la dernière place.

- rechercher les résultats de nos adhérents dans les comités voisins pour comptabilisation des points. Pas compliqué avec internet.

- prêter attention aux coureurs « extérieurs ».

**Fonctionnement du Bureau :** Les membres du Bureau se concertent dans les jours qui suivent chaque épreuve et prennent les décisions qu’ils jugent nécessaire. Ils établissent un compte rendu diffusé à tous les membres de la Commission. Le Bureau doit justifier les décisions prises.

**Effectifs** : Il doit être restreint (5-7 personnes) car il n’est pas question d’organiser une réunion après chaque épreuve et les échanges, entre membres du Bureau, se feront, le plus souvent, par mails ou communications téléphoniques.

**Profil des membres** : être présent sur un grand nombre d’épreuves, avoir du temps à consacrer à cette tâche, faire passer l’intérêt général avant celui de son club.

**Situations litigieuses rencontrées fréquemment cette saison et mesures à prendre pour qu’elles ne se reproduisent plus.**

**Coureurs licenciés tardivement dans la saison (après le 31 août)** : adoption de la proposition de Jérôme : ne sont pas classés dans le challenge individuel et par club mais peuvent participer à nos épreuves.

**Coureurs « inconnus » Déclaration des nouveaux licenciés à la Commission**: c’est prévu par le règlement. Ne s’est plus fait en fin de saison donc plus de vérification possible. Je propose que le listing club soit mise à jour par le Bureau. Un coureur est qualifié quand il apparait dans le listing.

**Nouveaux licenciés faisant preuve de supériorité manifeste**. Le respect du règlement résout la plupart des cas rencontrés cette année : - de 30 ans débutent en 3e cat. Redescendent au bout de quelques courses s’ils n’ont pas le niveau.

 Par dérogation, on pourrait prévoir que le responsable d’un club peut demander une autre catégorie, s’il est certain du faible niveau de ce débutant. S’il s’avère, lors des premières épreuves, que la demande est abusive, le coureur est réintégré dans sa catégorie réglementaire.

Le règlement prévoit, art7, que tout adhérent non licencié l’année précédente devra remplir un formulaire permettant à la CSD d’avoir des renseignements sur son passé cycliste. A faire. Le Bureau valide ou non la catégorie demandée en fonction des informations qui lui sont communiquées et qu’il recueille (internet très utile).

On en a discuté lors de la dernière commission : **Plus de 30 ans**, un nouveau licencié, quel que soit son âge, est classé en 4 pour observation pendant 2 courses. Il faut éviter, comme cela s’est produit cette année, qu’un nouvel adhérent gagne les 2 premières courses en 5.

**Double licence FFC FSGT** : rappel du règlement : les 2 licences dans le même club.

Pour les licenciés Pass’Cycliste et/ou Pass Open, catégorie 2 minimum pour les moins de 45 ans. Pour les plus de 45 ans, 3e ou 4e catégorie sur proposition du club et validation par le Bureau.

Les 3e catégorie FFC auront obligatoirement une licence en 1ere cat FSGT. A revoir si suppression 1ere cat FSGT.

**Cours dans une mauvaise catégorie** : vérification par le Bureau. Evoqué auparavant.

**Présence de jeunes (-30ans) en 4e et 5e catégorie** : Aucune objection à ce que des jeunes soient dans ces catégories si leur niveau est modeste. Mais, dès qu’ils obtiennent des résultats, il faut qu’ils changent de catégorie rapidement car, on l’a vu fréquemment cette saison, ils monopolisent les podiums. Exemple : course de Montmeyran : les 3 premiers en 4 ont moins de 28 ans.

Comme il faut éviter le plus possible, car c’est toujours délicat, surtout pour les épreuves en lignes, de recourir à la supériorité manifeste, je propose que le règlement soit modifié : **les – 30 ans passent** **de 5 en 4 et de 4 en 3 après une victoire ou 12 points.** Cette règle leur permet de faire desplaces et de ne pas s’éterniser dans ces catégories.

**Suppression de la 1ere catégorie FSGT** : accepter les propositions de Jérôme.

**Chronométrage** : Lors du chrono Allan-Roussas de nombreuses contestations ont été émises. Plusieurs coureurs de différents clubs ont remarqué que leur temps était majoré de 20 secondes. Solution proposée : comme le font certains clubs, utilisation d’une horloge digital (avec de gros chiffres) et prise des temps par 2 personnes à l’arrivée. Le club de Coux propose de prêter une horloge. Autre piste, proposée par Gérard je crois, achat de transpondeurs par le Comité.

Denis PETITJEAN.